Le Département de promotion de la santé et préventions (DPSP) d’Unisanté a contacté un échantillon d’experts thématiques. La question adressée lors de la **1e étape** était la suivante : *« Quels sont les aspects sur lesquelles les nouvelles e-cigarettes jetables de type ‘Puff Bar’ devraient être réglementées, et de quelle manière ? »* Lors d’une séance organisée selon la technique du groupe nominal, les experts ont proposé, clarifié puis priorisé une série de 28 propositions thématiques. Les propositions ainsi sélectionnées ont été reformulées en questions et énoncés de manière à constituer le e-questionnaire de la **2e étape**. En remplissant cet e-questionnaire, les experts ont quantifié et exprimé leur opinion sur ces différentes questions et énoncés.

L’analyse des résultats de la 2e étape a permis la création du **e-questionnaire de cette 3e étape,** comprenant 23 énoncés divisés en 4 sections. Les experts ont à nouveau quantifié leur opinion sur les énoncés, modifiés d’après les réponses et commentaires de la 2e étape et pour lesquels un (dés)accord et consensus n’avaient pas pu être atteints. Pour chaque énoncé, les experts avaient également la possibilité d’écrire un commentaire en texte libre.

Au total, 21 experts (91% des répondants à la 2e étape) ont pris part à cette 3e étape. Les **résultats de groupe de cette 3e étape** sont présentés ici sous format graphique, séparés par section. Pour chacun des énoncés, les résultats sont également présentés à l’aide de la médiane, de l’intervalle interquartile (IQR) et du range (minimum – maximum).

*Un accord est atteint lorsque la médiane est de ≥ 7 sur 9 (≤ 3 sur 9 pour un désaccord). Un consensus est atteint lorsque l’étendue de l’IQR ne dépasse pas 3 points de l’échelle.*